



Appel au RASSEMBLEMENT et CONFERENCE de PRESSE

le 13 décembre 2018, à AUCH

L'heure de la justice a sonné pour notre camarade lanceuse d'alerte !

Le 21 novembre 2017, Céline BOUSSIE est devenue la première lanceuse d'alerte relaxée en France par le Tribunal correctionnel de Toulouse.

Cette première victoire jurisprudentielle n'a cependant pas condamné la Direction de l'époque de l'Institut Médico-Educatif de Moussaron (Gers); Or, la justice doit reconnaître les dysfonctionnements institutionnels de cet établissement qui a vu se succéder trois générations de lanceuses/ceurs d'alerte dont deux ont été condamné.e.s.

Le 13 décembre 2018, notre camarade Céline poursuit sa lutte devant le Conseil des prud'hommes d'Auch pour condamner son ancien employeur, au-delà de sa situation, sur la lutte d'intérêt général et deux sujets de société brûlants : celui de la maltraitance institutionnelle et la protection des lanceuses/ceurs d'alerte en France.

A l'appel de la CGT (Confédération Générale du Travail, Fédération CGT Santé et Action Sociale, UD 32, USD 32), **un rassemblement se tiendra devant le Conseil des prud'hommes d'Auch (Place Maréchal Lannes) le jeudi 13 décembre 2018 à 13 heures, suivi d'une conférence de presse à 13 heures 15.**

La CGT souhaite que le Conseil des prud'hommes d'Auch acte que Céline a été victime de harcèlements et de pressions à plusieurs niveaux (psychologiques et financières) pour avoir dénoncé des actes de maltraitements sur les personnes polyhandicapées accueillies à l'IME.

La CGT appelle l'ensemble des citoyen.ne.s et des militant.e.s de tout horizon qui portent les valeurs d'éthique et d'humanisme à se joindre au rassemblement.

**Toutes et tous devant le Conseil des prud'hommes d'Auch :
le jeudi 13 décembre 2018 à 13 heures.**

« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent » : Victor Hugo.

Le 04.12.2018

CGT

Bourse Nationale du Travail C.G.T. - 263, rue de Paris - case 538 - 93515 MONTREUIL CEDEX

218.18